

mier temps, sur les systèmes qui ont créé un niveau élevé de déséquilibre et qui sont déstabilisateurs — soit les *SS-20* en Europe et, sur le plan stratégique, les *ICBM* à ogives nucléaires multiples de l'Union soviétique. En deuxième lieu, les États-Unis ont indiqué clairement lors des Pourparlers sur la réduction des armes stratégiques (START) que d'autres systèmes, qui présentaient un intérêt direct pour l'Union soviétique (les bombardiers lourds et les missiles balistiques lancés à partir de sous-marins), sont effectivement négociables. Mais ce qui est plus important encore, c'est que l'Ouest recherche de véritables réductions. Il ne faut pas perdre de vue que les deux accords SALT ont établi des plafonds. Cela n'a cependant pas donné lieu à des réductions sensibles des forces existantes et, dans certains cas, les parties ont même pu augmenter leurs forces jusqu'aux plafonds convenus. Selon les rapports que j'ai reçus jusqu'à maintenant sur les pourparlers INF (forces nucléaires à rayon d'action moyen) et START, je peux dire ouvertement que je suis frappé par le sérieux et l'application dont font preuve les deux parties.

Voilà neuf ans que durent les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale, mais jusqu'ici, ils n'ont pas attiré beaucoup l'attention des médias canadiens. Certains progrès ont été réalisés au cours de ces négociations, auxquelles le Canada participe d'ailleurs directement. Cependant, la principale pierre d'achoppement est l'impossibilité d'arriver à s'entendre, en termes concrets, sur le niveau actuel des forces du Pacte de Varsovie. En effet, l'Union soviétique insiste que le chiffre total des forces du Pacte de Varsovie dans cette zone est inférieur au chiffre auquel en arrivent les alliés, à partir de tous les renseignements dont ils disposent, d'environ 150 000 hommes. Les négociateurs occidentaux poursuivent leurs efforts afin de persuader leurs vis-à-vis de fournir une ventilation détaillée des chiffres sur lesquels s'appuient leurs évaluations ou de collaborer afin de clarifier les divergences entre les chiffres des alliés et les leurs. À moins que les deux parties ne s'entendent sur les effectifs qui serviront de base au calcul des réductions, il serait manifestement à peu près impossible de vérifier le niveau des forces qui resteraient sur place après les réductions, à supposer que celles-ci puissent être contrôlées. De plus, le Pacte de Varsovie se montre très peu enclin à accepter ce que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) considère comme des mesures de vérification adéquates.

Nouveaux accords proposés

Ces négociations ont cependant obtenu un nouvel élan grâce à un projet de traité déposé la semaine dernière par l'Occident, aux termes duquel les alliés font des concessions substantielles au Pacte de Varsovie. L'Occident propose que les pays visés se lient par un seul accord (plutôt que les deux accords successifs proposés antérieurement) visant à réduire à un plafond collectif commun, de part et d'autre, d'environ 700 000 hommes pour l'armée de terre et de 900 000 pour les armées de terre et de l'air combinées. Ces réductions se feraient en quatre étapes, réparties sur une période de sept ans. Les États-Unis et l'Union soviétique retireraient respectivement 13 000 et 30 000 hommes dans l'année qui suivrait la conclusion de l'accord. D'autres participants directs, y compris le Canada, se joindraient au processus de réduction dans les trois dernières étapes. L'entente sur les données concernant les effectifs reste un